



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Service public de l'assainissement francilien

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 avril 2021

Lancement de la conférence sur l'assainissement de la zone agglomérée parisienne

Le 13 avril 2021, sous la présidence conjointe de M. Marc GUILLAUME, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et de M. Belaïde BEDREDDINE, Président du SIAAP, Service public de l'assainissement francilien, s'est tenue en visio-conférence la première conférence sur l'assainissement de la zone agglomérée parisienne, réunissant 80 participants.

Cette conférence a rassemblé les Présidents et élus des 52 maîtres d'ouvrages d'assainissement (départements, EPT, EPCI, Syndicats d'assainissement).

Cette initiative, portée par le SIAAP et l'Etat, a permis d'installer ce 13 avril une nouvelle forme d'association des élus aux orientations et décisions de la politique de l'assainissement à l'échelle de la zone de collecte du SIAAP. Elle vient prolonger l'animation territoriale déjà menée avec les différents acteurs de l'assainissement dans le but de construire une vision stratégique commune.

Cette conférence vise à dynamiser le dialogue et la concertation autour des grands enjeux partagés de l'Île-de-France pour relever collectivement les défis qui attendent la région.

Performance du système épuratoire, gestion patrimoniale du dispositif d'assainissement, aménagement durable des villes, protection des milieux naturels et atteinte de la « baignabilité » urbaine dans le cadre des JOP 2024 et au-delà, résorption des mauvais branchements, gestion des eaux usées et défi climatique, sont autant de sujets qui requièrent de travailler ensemble plus efficacement au service des Franciliens.

Aujourd'hui, le système d'assainissement de la zone agglomérée parisienne, pour lequel les eaux usées produites par 9 millions d'usagers sont dépolluées par les 6 usines du SIAAP, couvre une superficie d'environ 1 900 km² répartis sur 288 communes.

Sur cette zone, 52 maîtres d'ouvrages ont la compétence assainissement pour collecter et transporter les eaux usées et pluviales par un vaste réseau d'environ 22 000 km de canalisations et d'égouts : départements et établissements publics

territoriaux en petite couronne, établissements publics de coopération intercommunale et syndicats d'assainissement pour la grande couronne.

Une nouvelle conférence se tiendra à l'automne prochain.

Contact presse

SIAAP

Patricia GBEULY – patricia.gbeuly@siaap.fr / 06 66 45 93 38

Préfecture de la région d'Île-de-France,

préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)

